



CFPPA DE NYONS  
2 avenue de Venterol  
26110 Nyons  
www.cfppa-nyons.fr  
04 75 26 65 90  
[cfppa.nyons@educagri.fr](mailto:cfppa.nyons@educagri.fr)

Mise à jour le 01/10/2018

## MODULE

### Distillation Tout Public

Du 25 au 29 mars 2019

**Durée : 35 heures**

Du lundi au vendredi - 8h30-12h00 13h30-17h00

#### Référent Administratif

Marie-Hélène BEGNIS  
04 75 26 65 90  
[cfppa.nyons@educagri.fr](mailto:cfppa.nyons@educagri.fr)

#### Référent Pédagogique

Jean-François BRASILLE  
04 75 26 90 43  
[jean-francois.brasille@educagri.fr](mailto:jean-francois.brasille@educagri.fr)

#### Objectifs de la formation

Explorer les différentes possibilités de transformation des plantes et la mise en œuvre des opérations de distillation dans le cadre réglementaire en vigueur.

#### Compétences visées

- Concevoir un atelier de distillation au regard de ses besoins.
- Mettre en œuvre la distillation.

Public visé : Exploitants agricoles, salariés et autres publics.

Pré-requis nécessaires : Aucun

Conditions d'admission : avoir plus de 18 ans

Validation des compétences : au cours de la formation, vous serez amené à reconnaître des drogues sèches et serez mis en situation de répondre à un client sur les vertus des plantes en tenant compte de sa toxicologie et de la réglementation.

Contenu	Durée : 35h	Formateurs : Ph. SCHOEFFERT, intervenant ponctuel animera la formation
Connaissances scientifiques liées à la distillation afin d'optimiser la conduite de l'installation  Choix des techniques de distillation  Connaissance sur la législation, l'environnement, la sécurité et la qualité des produits dans la conduite d'une distillerie  Conduite technique et pratique de la distillerie		<b>Lieu</b> : CFPPA de Nyons, visite producteurs  <b>Frais de formation</b> : 525,00 €  <b>Financement</b> : *Pour les particuliers et personnes bénéficiant d'un financement extérieur : 15,00 €/heure stagiaire. *Certaines formations pourront bénéficier d'un financement Vivéa (exploitants agricoles, cotisants solidaire et candidats à l'installation)

Matériels et moyens pédagogiques : CDI, drogues sèches, produits transformés

Méthodes pédagogiques : Etude de cas, exposés, travaux de mise en pratique, travaux en sous-groupe, botanique appliquée.